

ENVIRONNEMENT

Sécheresse : restrictions d'eau dans 60 départements

avec l'AFP | France | Publié le 24/07/2015

60 départements étaient soumis ce vendredi 24 juillet à des restrictions d'eau en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs survenues ces dernières semaines, particulièrement dans le centre, l'ouest et le sud-ouest de la France, selon un décompte réalisé par le ministère de l'Écologie.



[1]

Tous les départements des régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine, Centre, Bourgogne, Auvergne et la quasi-totalité de Rhône-Alpes (sauf l'Ain) sont soumis à ces restrictions, qui touchent de nombreux bassins versants (eaux de surface mais pas les nappes phréatiques) avec des degrés de sévérité très variables selon les situations.

Les seuils entraînant les mesures de restriction sont en effet définis au niveau local par les préfets, pour une durée limitée et un périmètre déterminé. Quatre niveaux ont été définis: vigilance, alerte, alerte renforcée et crise.

Au total, la carte réalisée par le ministère de l'Écologie (<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/>) recensait vendredi 28 départements avec des bassins versants placés en situation de « crise » et 11 en « alerte renforcée ».

En Rhône-Alpes par exemple, l'Ardèche est particulièrement touchée, où plusieurs bassins versants du nord du département ont été placés en situation de « crise » par la préfecture. Celle-ci interdit tout prélèvement d'eau aux professionnels (notamment de l'agriculture) et aux particuliers, hormis pour les priorités (sous conditions, par exemple dans les serres agricoles et pour l'abreuvement des animaux).

Dans la région Aquitaine, la Gironde, la Dordogne et le Lot-et-Garonne sont également très affectés par la sécheresse, de même que le Lot et le Tarn-et-Garonne voisins en Midi-Pyrénées.

La sécheresse touche aussi des régions situées plus au nord, comme la Charente, la Vienne, les Deux-Sèvres ou la Loire-Atlantique, la Vendée et le Maine-et-Loire, où de nombreux bassins versants sont également en « crise ».

Si le phénomène épargne pour l'instant les départements les plus septentrionaux, il parvient jusqu'en région parisienne, où des restrictions d'eau « de crise » ont été prises dans le Loiret, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne.